

Montréal, le 17 mars 2020

M. François Legault  
Premier ministre du Québec  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est  
3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1A 1B4

**Objet : Mesures de soutien d'urgence pour le secteur de la restauration**

Monsieur le Premier Ministre,

Le Québec vit certainement la pire crise de son histoire en raison de la pandémie de COVID-19. Comme premier ministre, vous avez fait preuve d'un leadership qui mérite d'être salué et nous voulons à nouveau aujourd'hui vous assurer de la complète solidarité de l'Association Restauration Québec (ARQ) quant aux mesures et restrictions imposées par votre gouvernement aux entreprises de la restauration, entre autres.

Ces mesures sont très contraignantes, mais elles sont certainement nécessaires. Dès le départ, nous avons demandé sans réserve à nos membres de les respecter pour assurer la santé de notre clientèle et de notre personnel. Il est certain que nous nous croisons tous les doigts pour qu'elles demeurent en vigueur le moins longtemps possible. En effet, les impacts de la présente situation sont déjà extrêmement graves. Les ventes en salle à manger ayant chuté dramatiquement en raison de la baisse d'achalandage, plusieurs de nos membres ont déjà annoncé la fermeture de leur(s) restaurant(s). Même si certains ont pu maintenir en exploitation leur service à l'auto, leur service de livraison à domicile et/ou leur comptoir de repas à emporter, les conséquences négatives sur les ventes sont considérables pour tout le monde. Soyons réalistes, peu de gestionnaires de la restauration pourront supporter cette situation plusieurs semaines. Il est donc urgent de passer à l'action.

Nous avons pris connaissance de la mise sur pied du Programme d'aide temporaire aux travailleurs annoncé par votre gouvernement hier en fin de journée. Bien que ce programme soit grandement pertinent, celui-ci est bien insuffisant en raison du fait qu'il ne concerne que les travailleurs qui doivent s'isoler et qui ne sont pas admissibles actuellement à recevoir des prestations d'assurance-emploi.

.../2

Nous saluons aussi l'annonce, faite ce matin par le ministre de Finances, M. Éric Girard, de suspendre, jusqu'au 31 juillet prochain, le paiement des acomptes provisionnels et des impôts des entreprises qui seraient dus à compter d'aujourd'hui. Toutefois, à notre point de vue, il y a nécessité d'aller beaucoup plus loin.

Nous sommes donc impatients de connaître vos intentions quant à l'aide qui sera accordée à notre industrie et qui sera annoncée plus tard cette semaine, si nous avons bien compris la réponse que vous avez donnée à un journaliste lors du point de presse d'hier.

Nous espérons que nos préoccupations seront adressées par votre gouvernement, notre gouvernement, notamment en mettant en œuvre les mesures suivantes :

- Reporter pour une durée indéterminée la prochaine remise de la taxe de vente du Québec, sans l'imposition d'intérêts;
- Reporter pour une durée indéterminée le prochain versement des retenues à la source et des cotisations des employeurs, sans l'imposition d'intérêts;
- Reporter pour une durée indéterminée le paiement des factures d'Hydro-Québec et d'Énergir, sans intérêts ni pénalités;
- Rétablir à 100 % le crédit d'impôt sur la déclaration des pourboires pour la dernière année fiscale et en assurer le remboursement trimestriellement au lieu d'un unique remboursement annuel;
- Mettre sur pied un programme de compensation pour les restaurants ayant subi une perte d'achalandage et une baisse du chiffre d'affaires.

Aussi, le gouvernement du Québec doit intervenir en notre nom, être notre voix et revendiquer avec force :

- Au près du gouvernement fédéral :
  - Le report pour une durée indéterminée de la prochaine remise de la taxe sur les produits et services (TPS);
  - La suppression du délai de carence pour tous les travailleurs mis à pied et non pas pour seulement ceux placés en quarantaine;
  - Un traitement accéléré des demandes des entreprises pour bénéficier du programme de Travail partagé.
- Au près des municipalités :
  - La mise sur pied d'un programme de soutien aux commerçants sous la forme d'un congé de taxes municipales.
- Au près des institutions financières :
  - La mise sur pied d'un programme de remboursement différé des prêts hypothécaires sans intérêts ni pénalités et par ricochet un programme de paiement différé des loyers commerciaux.

À situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles, dit-on.

L'industrie de la restauration représente un secteur d'activité extrêmement important avec plus de 14 milliards de dollars de ventes pour l'année 2019. Il s'agit d'un joueur économique de premier plan pour le Québec, et ce, dans toutes les régions avec plus de 20 000 établissements qui emploient plus de 210 000 travailleurs.

En tant que principale association représentant cette industrie, l'ARQ compte dans ses rangs près de 6 000 membres réalisant annuellement la moitié du total des recettes de toute l'industrie de la restauration au Québec. Elle est reconnue depuis longtemps pour sa contribution constructive aux débats de la société québécoise.

Nous vous conjurons, Monsieur le Premier Ministre, d'offrir à des milliers d'entreprises et à des dizaines de milliers d'employés, le refuge dont ils ont besoin pour passer à travers cette immense tempête.

Il va sans dire que nous faisons de ce dossier notre priorité. Par conséquent, nous demeurons disponibles pour échanger dès que possible sur celui-ci avec les membres de votre cabinet qui nous accompagnerons dans la suite chose.

En vous remerciant de l'attention que vous accorderez à nos demandes, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos sentiments distingués.

La présidente du conseil d'administration,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Roy', written in a cursive style.

Claudine Roy

- c.c. Membres du conseil d'administration de l'ARQ  
Membres de l'ARQ  
M. Jean Boulet, ministre du Travail  
M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation  
M. Éric Girard, ministre des Finances  
Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation  
M. André Lamontagne, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation  
Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme  
Mme Marie-Ève Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional